

 <h2 style="text-align: center;">COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL</h2>		
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	<b>SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b> Du 13 mars 2023	
DÉPARTEMENT Haute-Saône		
ARRONDISSEMENT Lure		
<b>BUDGET GEMAPI - Vote du CA 2022</b>		
<b>DÉLIBÉRATION</b> <b>N° 2023-030</b>	Le treize mars de l'année deux mille vingt-trois à 19H00 à Luxeuil-les-Bains, Salle du Conseil Municipal, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jacques DESHAYES.	
<b>En exercice :</b> 38 <b>Titulaires présents :</b> 32 <b>Suppléant :</b> 1 <b>Pouvoirs :</b> 4 <b>Absent :</b> 1 <b>Nombre de votants :</b> 37	Le Conseil Communautaire nomme Bernard GIRE secrétaire de séance.	

Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à
Martine ANDING	P		Sophie EL OMRI	P		Maryline MANTION	P	
Martine BAVARD	P		Claudette FAIVRE-BAZIN	P		Gabriel MIGNOT	P	
Jérôme BERNARD	P		Isabelle FORMET	P		Jean-Claude NEVEUX	POUV	Michel CALLOCH
Joël BRICE	P		Marie-Christine FRICHET	P		Nicolas NURDIN	POUV	Éric PETITJEAN
Frédéric BURGHARD	P		Sylvie GAVOILLE	P		Éric PETITJEAN	P	
Michel CALLOCH	P		Philippe GÉRARD	P		Sébastien RICHARDOT	SUPP	Thierry MANCASSOLA
Christian CHAMAGNE	P		Bernard GIRE	P		Catherine SALFRANC	POUV	Joël BRICE
Roland CHAMAGNE	A		Gérard GROSJEAN	P		Alain SCHELLE	P	
Joël DAVAL	P		Stéphane KROEMER	P		Nathalie SIRVEAUX	P	
Jacques DESHAYES	P		Loïc LABORIE	P		Daniel TONNA	P	
Véronique DEVOILLE	P		Didier LARROQUE	P		Rodolphe WACOGNE	P	
André DIRAND	P		Béatrice LEPAGNEY	P		Laurent ZIEGLER	P	
Nathalie DIRAND	P		Pascale MANGIN	POUV	Nathalie SIRVEAUX			

\*P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Supplé(e) par / RETARD = Retard

### Exposé

#### Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice ;
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Le Compte Administratif 2022 du budget annexe GEMAPI de la Communauté de communes du Pays de Luxeuil conforme au Compte de Gestion du Trésorier se résume de la façon suivante :

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU**

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 MARS 2023

Objet

**BUDGET GEMAPI – Vote du CA 2022**

Envoyé en préfecture le 20/03/2023

Reçu en préfecture le 20/03/2023

Publié le

ID : 070-247000755-20230313-CA2023\_GEMAPI-BF

Délibération n°2023

030

Page 2 sur 3

\*Section de fonctionnement\*laissant apparaître un excédent d'exploitation de : **173 014.44 €**

Libellés	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats antérieurs		153 619.52
Opérations de l'exercice	90 013.58	109 408.50
Totaux	90 013.58	263 028.02
Résultat de clôture		<b>173 014.44</b>

Chapitres dépenses de fonctionnement

CHAPITRES	BUDGETISE	REALISE
011 Charges à caractère général	64 500.00	46 651.04
012 Charges de personnel	25 000.00	22 669.00
65 Autres charges gestion courante	25 000.00	18 297.54
014 Atténuations de produits	2 142.00	1 782.00
042 Opération d'ordre entre sections	700.00	614.00
022 Dépenses imprévues	1 000.00	0.00

Chapitres recettes de fonctionnement

CHAPITRES	BUDGETISE	REALISE
73 Impôts et taxes	83 589.00	78 771.00
74 Dotations et participations	43 791.48	30 637.50

\*Section d'investissement\*laissant apparaître un excédent d'investissement de : **2 456.00€**

Libellés	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats antérieurs		1 842.00
Opérations de l'exercice	0.00	614.00
Etat des restes à réaliser	0.00	0.00
Totaux	0.00	2 456.00
Résultat de clôture		<b>2 456.00</b>



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 MARS 2023

Objet

**BUDGET GEMAPI – Vote du CA 2022**

Envoyé en préfecture le 20/03/2023

Reçu en préfecture le 20/03/2023

Publié le

ID : 070-247000755-20230313-CA2023\_GEMAPI-BF

Délibération n°2023

030

Page 3 sur 3

## Chapitres dépenses d'investissement

CHAPITRES	BUDGETISE	REALISE
20 – Immobilisations incorporelles	40 200.00	0.00
020 Dépenses imprévues	1 000.00	0.00

## Chapitres recettes d'investissement

CHAPITRES	BUDGETISE	REALISE
13 – Subventions d'investissement	30 000.00	0.00
10 – Dotations, fonds divers	5 000.00	0.00
040 Opérations d'ordre entre sections	650.00	614.00

## Décision

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire

- APPROUVE le Compte Administratif 2022 du Budget annexe GEMAPI,
- ARRETE le Compte Administratif 2022 du Budget annexe GEMAPI définitivement comme exposé ci-dessus.

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, transposable aux EPCI, dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote.

Ainsi délibéré et signé

Pour extrait conforme

Le Président

Jacques DESHAYES

